**Adhérents de La Boule Verte : informations sur le fonctionnement du club**

Ce document a pour but d’informer l’ensemble des adhérents de La Boule Verte du fonctionnement du club et du déroulement de la saison 2018, certaines informations viendront compléter l’ensemble durant l’année.

● Le tarif des licences évolue en fonction du tarif pratiqué par le comité. A savoir 40€ par licencié senior masculin, 20€ pour les licenciés senior féminine (gratuité la première année), gratuite pour les moins de 18 ans. La licence ne sera validée qu’au règlement de la cotisation auprès d’Aline et Guillaume le vendredi 1er décembre (entre 16h et 20h) ou de Corinne et Danielle le vendredi 8 décembre (entre 16 et 19h) au local.

● Gestion des championnats de club et coupe d’hiver :

**La formation des équipes par 6 à 8 joueurs sera proposée par les joueurs eux-mêmes qui désigneront leur capitaine**.

La participation financière du club sera à hauteur des frais d’inscription et du tarif des repas sur les différents sites de championnat.

Obligation pour les joueurs de **respecter sportivité et comportement correct** lors des journées de championnat. Des sanctions disciplinaires pouvant être prise en cas de problèmes majeurs.

● Coupe de France : Une sélection sera faite par le bureau selon les résultats de l’année et de la motivation des joueurs.

● **Les inscription aux divers championnats seront communiquées aux responsables au minimum 3 jours avant la date butoir**. Les joueurs isolés désirant faire un championnat doublettes, triplettes... devront le faire savoir au responsable une dizaine de jours à l'avance, celui-ci lui communiquera le numéro des autres joueurs isolés connus. Toute absence à un championnat doit être exceptionnelle et dûment justifiée auprès du responsable des championnats. Le cas échéant, le joueur sera interdit de championnat durant le restant de l'année.

Responsable de ces inscriptions : M. Philippe Valenzia 0628847226 et M. Pascal Marceau 0614055149.

● Pour les championnats de club sur place : le club fera appel à un traiteur pour les repas afin de diminuer la somme de travail à effectuer.

● Le club organisera **un apéritif dinatoire gratuit en janvier** pour permettre à chacun de se rencontrer.

● En ce qui concerne la conception de vêtements : Les licenciés seront consultés pour le choix et chacun est convié à rechercher des sponsors afin de réduire au maximum le coût à financer.

● **Une boîte sera présente au local pour récolter les remarques de chacun sur le club**, de manière nominative.

Les membres du bureau réserveront un vendredi par mois pour répondre à ces remarques.

● **Les horaires d’entrainements fixes sont les mercredis et vendredis à partir de 15h.** Les contacts pour l’entraînement sont : Mme Danielle Racine au 0630099871 ; M. Descréaux Gérard au 0613132644 ; M. Laudet Jean-Paul au 0650693804.

● **Un tableau des manifestations du club sera remis dès le début de saison aux joueurs** qui pourront ainsi s’inscrire sur l’organisation d’au moins une manifestation, en le faisant savoir au Président, afin de participer aux frais d’engagement et de fonctionnement du club par leur investissement.

● Le bureau 2018 est composé de Guillaume Renault (Président), Philippe Valenzia (Vice-Président), Pascal Marceau (Secrétaire), Aline Ciszak (Trésorière), Corinne Dinet (Vice-Trésorière), Rémi Petit, Michel Robillard, Danielle Racine, Daniel Louis-François (Membres du conseil d’administration).

● Un compte rendu sera affiché au local après chaque réunion de Bureau ou de Conseil d’Administration avec une périodicité maximum de 2 mois.

En comptant bien sûr sur la responsabilité de chacun mais aussi et surtout sur **la convivialité et le plaisir d’évoluer ensemble dans notre beau club**.